

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

DATE : 06/07/2020

REFERENCE : MINSANTE N°128

**OBJET : RECOMMANDATIONS ORGANISATIONNELLES POUR LA REPRISE
D'ACTIVITÉ EN CANCÉROLOGIE POST CONFINEMENT**

Pour action ☒

Pour information ☒

Madame, Monsieur,

Le comité national cancer et Covid qui réunit l'INCa, le MSS, les ARS, les réseaux régionaux de cancérologie et les fédérations hospitalières, a évalué à plusieurs trimestres le délai nécessaire au rattrapage de l'activité de chirurgie des cancers suite aux déprogrammations rendues nécessaires au printemps dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19.

En regard de cette alerte, nous souhaitons vous rappeler les leviers à votre disposition à court terme pour la gestion de la période estivale, et à plus long terme :

- La possibilité de poursuivre l'utilisation du dispositif d'autorisations d'activité de soins exceptionnelles dérogatoires ; ces autorisations exceptionnelles pouvant être délivrées ou renouvelées par les DGARS jusqu'à la fin de la période d'Etat d'urgence sanitaire EUS, soit le 10 juillet 2020 au plus tard ;
- L'encouragement aux dispositifs de coopération territoriale en matière de prise en charge des cancers ;
- Le maintien d'un suivi détaillé et rapproché de l'activité de prise en charge des cancers dans le cadre de cette démarche d'accompagnement à l'absorption des retards de prise en charge ;
- La poursuite de l'organisation de réunions régionales dédiées à l'activité de traitement du cancer en regard de la poursuite du comité national cancer et Covid.

Katia Julienne
Directrice générale de l'offre de soins

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé

Signé

Signé